

LA CRISE DU COTON AU MALI N'EST PAS UN ACCIDENT

par Yves Soudan *

L'Afrique de l'Ouest est la cinquième zone de production et la seconde zone d'exportation de coton du monde. Bien que ce coton, produit par les petits agriculteurs traditionnels, soit l'un des plus compétitifs (1), ces pays sont les premières victimes de la chute des prix (2) qui fragilise l'avenir de cette filière. Les causes de la faiblesse des prix sont multiples. La demande de coton diminue, du fait de la mollesse de la croissance mondiale et de la concurrence des fibres synthétiques. La productivité augmente grâce aux nouvelles technologies. Une des causes immédiates de la crise et de la dépression des prix est la politique de subventions à la production de la Chine, de l'Europe et du premier exportateur mondial que sont les États-Unis. Grâce à des subventions massives concentrées sur les grandes firmes agroalimentaires, et malgré leur prix de revient élevé, les États-Unis sont devenus les seconds producteurs mondiaux et les premiers exportateurs dans ce secteur. L'Europe ne produit que 2,5 % du coton mondial, essentiellement en Grèce et en Espagne, mais le niveau très élevé des subventions (3) a conduit, ici aussi, à un accroissement de la production.

L'impact négatif de la crise est supérieur aux apports des politiques d'aide au développement (4). Les conséquences touchent l'ensemble de la chaîne économique : des villages de petits producteurs – problèmes d'accès à la santé, à l'éducation, à la sécurité alimentaire etc. –, jusqu'à l'équilibre de l'État, touché dans ses revenus. Cette situation est devenue symbolique de l'iniquité et de l'hypocrisie du système commercial mondial, où les plus puissants ne respectent même pas les principes de libéralisation des échanges, dont ils vantent les vertus.

Une filière originale

Le Mali est, depuis 1991, le producteur le plus important d'Afrique de l'Ouest. Cette production d'usage domestique, gérée par les femmes, est devenue une production commerciale, gérée par les hommes, en entrant dans le commerce mondial ; cela par la volonté du colonisateur de s'assurer des matières premières pour son industrie textile. La société coloniale devenue société nationale, la CMDT (5), organise et contrôle alors l'ensemble de la filière et, par là même, le développement du monde rural des zones cotonnières (6).

L'importance des coûts fixes de l'usine d'égrenage, comparé à son coût de fonctionnement, rend indispensable de s'assurer un

* *Institut des Droits de l'Homme, Lyon*

(1) En 2001, prix de revient au kg de 0,21 \$ au Mali contre 0,68 aux États-Unis.

(2) Entre 1997 et 2002, le prix international a chuté de 40 %.

(3) Pour les agriculteurs espagnols et grecs, respectivement 180 % et 160 % du prix mondial.

(4) En 2001, le Burkina perdait 12 % de ses revenus d'exportation, le Mali 8 % et le Bénin 9 %.

(5) La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles était, après nationalisation en 1974, détenue à 60 % par l'État malien et à 40 % par son actionnaire historique, la société française Dagrès.

(6) La CMDT était, auprès des petits producteurs villageois, l'acheteur unique du coton graine, dont elle assurait l'égrenage et la commercialisation. Dans le système d'origine, la compagnie fixe le prix du coton-graine avant la récolte, chaque paysan décide des parcelles qu'il veut planter, le technicien décide de la quantité et du type de produits. Le producteur reçoit alors à crédit les produits qui lui sont livrés par les camions venant chercher la récolte précédente. À la récolte, il est payé en fonction de la quantité et de la qualité produite, après soustraction de son crédit.



flux régulier de coton-graine. Il n'y a pas de production possible sans cette usine, car la production doit être égrenée rapidement sous peine d'être perdue ; ce qui explique l'organisation à acheteur unique, en « monopsonne ». Pour la même raison, l'usine a besoin de routes en bon état et que l'on utilise des intrants, des techniques et des graines de qualité (7).

La production est le fait de petits producteurs villageois, avec la participation de toute leur famille. Elle leur permet d'accéder à la monnaie, bien dont il est désormais impossible de se passer et qui apporte au monde rural une certaine prospérité, indispensable pour contenir un exode rural actuellement sans perspective. La capacité de consommation paysanne ainsi créée, puis drainée par le biais de multiples petites activités, se diffuse dans l'ensemble de l'économie qu'elle dynamise.

La chute des prix internationaux a fait éclater le système, qui atteignait ses limites internes, dues au manque d'équilibre face à l'énorme pouvoir représenté par la société cotonnière, les phénomènes de corruption, etc. Seule l'aide financière de l'Union Européenne a permis de sauver la filière dans l'immédiat et d'éviter que le pays n'entre dans une crise violente (8).

Des propositions inadaptées

Les réponses proposées par les institutions internationales, et difficiles à refuser par un gouvernement ayant un besoin urgent d'argent pour faire face à ses dépenses, consistent à privatiser la filière (9) et à diversifier la production. Or, une privatisation à tous les niveaux semble à l'observateur bien éloignée de la nature de la filière et de la réalité sociale des villages (10). Si le remède conduit à une simple déstructuration de la filière, la production du coton disparaîtra (11). En effet, l'usine ne peut pas survivre sans une sécurité d'approvisionnement. Le producteur, quant à lui, ne peut se lancer dans cette production spéculative, déjà très risquée du fait des aléas climatiques et de l'importance relative de l'investissement financier demandé, sans une sécurité de commercialisation (12). Pour répondre à une crise qui vient d'une trop grande volatilité de la situation du marché, l'accroissement de cette volatilité par la privatisation semble une solution pour le moins paradoxale. En fait, au niveau local, la question est plutôt celle d'un rééquilibrage du pouvoir des petits producteurs dans les processus de décision. Celui-ci avait été confisqué par les fonctionnaires de l'État et de la CMDT. Il est peu probable que la privatisation, qui dilue les responsabilités, le leur rende.

La diversification de la production répond à un excellent principe : réduire la dépendance du pays à la monoculture du coton. Les paysans sont prêts à se lancer dans d'autres cultures de

(7) Pour obtenir des prix de revient optimaux, la CMDT fournissait les produits, assurait le suivi technique, et donnait les graines gratuitement.

(8) Ce qui montre les incohérences de la politique de subvention agricole, avec le désir d'un développement durable, aussi bien dans la ruralité européenne qu'ailleurs.

(9) Au lieu d'un acheteur unique national, il y aurait 3 ou 4 acheteurs privés régionaux s'occupant de l'égrenage et de la commercialisation, tandis que les organisations de producteurs prendraient en charge la négociation des intrants, les routes, les transports par camions, le conseil agricole, le crédit, les écoles, les centres de soins, etc.

(10) Le montant des investissements initiaux rend suicidaire une réelle concurrence entre les usines. La difficulté des moyens de transports et les habitudes prédatrices et usuraires des commerçants locaux laissent présager le pire pour un petit producteur sans capital financier. La qualité des intrants ne peut que chuter, ainsi que celle des semences que la CMDT distribuait gratuitement.

(11) Les experts, chargés sur place d'assurer la préparation du monde paysan à la nouvelle situation, sont très pessimistes et suggèrent d'aller voir au Ghana et au Nigeria le résultat de la privatisation de la filière coton.

(12) Une mauvaise saison, l'emploi erroné de produits qui peuvent griller les plants, le moindre aléa, et c'est la faillite. Il faut alors vendre le bœuf de labour pour payer les dettes et perdre ainsi sa capacité de production.



commercialisation. S'ils ne le font pas plus, c'est simplement parce que les filières ne sont pas organisées. Ils sont confrontés aux mêmes questions de crédits, d'intrants et de commercialisation (13). Or la tendance actuelle n'est pas à une telle structuration au niveau international. La filière du riz, pourtant prometteuse dans un pays qui n'assure pas sa souveraineté alimentaire, s'est effondrée avec l'ouverture totale sur le marché mondial et la privatisation, suivie de la faillite des usines de décorticage.

La proposition de développer la filière coton vers la production textile se heurtera à un marché local inondé par la fripe venue d'Occident, aux distances (14) et à des acteurs très efficaces comme la Chine. Toute production agricole ou industrielle pour le marché local demanderait la constitution d'un marché élargi à l'Afrique de l'Ouest, permettant une compétition entre les acteurs, mais aussi une certaine sécurisation. Si la diversification peut apporter un rééquilibrage et un complément bienvenu à la culture du coton, il est bien difficile de l'envisager comme une alternative à une culture particulièrement adaptée à la région.

* * *

L'aspect absurde de la situation, où les politiques mises en place au nom du développement semblent approfondir le mal développement, doit interroger. Il provient d'une logique à l'œuvre aussi bien en Afrique qu'en Europe et ailleurs, qui se révèle ici dans toute sa crudité : un développement qui retire aux faibles la maîtrise économique qu'ils pouvaient avoir (15), qui lamine les communautés rurales au Nord comme au Sud (16), qui s'appuie sur de grands principes économiques sans tenir compte des conséquences humaines et écologiques, un système d'échange mondial qui, malgré l'invocation de grands principes généreux, est au service des puissants.

Les responsabilités des déséquilibres sont complexes, mais la puissance des acteurs augmente leur responsabilité. Une réflexion sur le commerce international est en cours dans l'espace public. L'objectif de la participation et de la maîtrise des populations sur leur propre avenir est affiché unanimement dans les instances internationales. Il serait temps d'aller vers un mode de production et d'échange équilibrés socialement et écologiquement, de telle façon qu'il soit au service de l'homme et non l'outil de son écrasement (17).

Yves Soudan (18)

(13) La production de pommes de terre ou d'oignons peut rapporter 8 millions CFA à l'hectare, mais demande l'investissement de 5 millions CFA en intrants. Or ce crédit n'existe pas.

(14) Le Mali est à 1000 km des côtes.

(15) Les femmes ont perdu le contrôle du coton. Un processus de mainmise sur la terre par les puissants est aussi en route.

(16) Voir United States Conference of Catholic Bishops, "For I Was Hungry and You Gave Me Food" (Mt 25,35). *Catholic Reflections on Food, Farmers, and Farmworkers*, Novembre 2003.

(17) Une coalition internationale d'ONG organise du 10 au 16 avril 2005 une semaine internationale d'action sur le thème « *Trade for people, not people for trade.* » : <http://www.e-alliance.ch/gwa.jsp>

(18) L'auteur de cet article a participé avec diverses ONG internationales à une mission d'évaluation auprès des petits producteurs du Mali, Burkina-Faso, Bénin et Tchad. Cette étude a déjà permis une intervention auprès de la Commission des Droits de l'Homme à Genève. Un rapport complet est en cours de publication. On peut le lire sur www.franciscansinternational.org